



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 décembre 2020 (18h30)  
Espace Montgolfier- Davezieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	38 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	04/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Hugo BOLLEY

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Christophe DELORD), Sylvette DAVID (pouvoir à Sylvie BONNET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Cécilia FARRE (pouvoir à Damien BAYLE), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE), Antoinette SCHERER (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE, Richard MOLINA.

**CC-2020-431 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - REGIE DE L'EAU POTABLE -  
MISE EN CONFORMITE DU CAPTAGE DE FONT DU LOUP ET BLACHEBELLE -  
COMMUNE DE VOCANCE - CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE  
D'AUTORISATION - REGIE INTERCOMMUNALE EAU POTABLE ANNONAY  
RHONE AGGLO**

***Rapporteur : Monsieur Denis HONORE***

Les ressources en eau de la commune de VOCANCE sont principalement la source de BLACHEBELLE et en complément la source de FONT DU LOUP.

En application du code de la santé publique et du code de l'environnement un dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de ce partage doit être établi et transmis à la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence régionale de Santé de Auvergne Rhône Alpes.

La commune de VOCANCE ayant initié la procédure administrative de protection de la

ressource en eau. De par le transfert de la compétence « eau potable » effectif au 1 er janvier 2019, les dossiers d'autorisation d'utilisation de l'eau et code de l'environnement en cours de rédaction sont portés par La régie intercommunale de la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo.

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**S'ENGAGE** à réaliser le dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de la Source de Blachebelle et de Font du Loup sur la commune de Vocance,

**CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant, d'établir tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces se rapportant à cette procédure.

Fait à Davézieux le : 17/12/20  
Affiché le : 18/12/20  
Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20201210-18827-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Le Président

Simon PLENET